



Date : 7 novembre 2011

Objet : Proposition de modification des modalités de classement dans la catégorie minimes.

Préambule :

L'olympiade 2008 – 2012 va bientôt se terminer avec les JO de Londres l'été Prochain. Cette saison 2011 et 2012 ne verra pas de grandes modifications de la vie sportive mais elle doit aussi être consacrée au bilan de l'olympiade et la mise en place de modifications éventuelles de la vie sportive de la ligue d'escrime de Champagne Ardenne. Ce projet sera traité au cours de l'année.

Par contre, nous pouvons dès cette année mettre en place des modifications dans certains domaines sans porter préjudice à la vie sportive.

Cette saison, en accord avec le président de la ligue D. Bussy, j'aimerais apporter une modification de la vie sportive chez les minimes.

Pour rappel, la filière des minimes est un dispositif mis en place par la FFE appelé « filière Horizon 2016 ». Le but premier dans cette catégorie est la détection avec pour étape finale le stage de Vichy. Qui est maintenant inscrit dans le Parcours de l'Excellence Sportive mis en place par la FFE auprès du Ministère des Sports.

Je ne reviendrai pas sur le fonctionnement de la filière H2016, le but de ce document est de vous exposer un projet de modification de la gestion de la catégorie minime en région Champagne-Ardenne. Ce projet sera présenté au comité directeur de la ligue qui donnera son avis sur ce projet.

Enfin, la mise en place de ce projet est le fruit d'un travail avec certains membres de l'équipe technique régionale :

- D. Declaude (Responsable épée)**
- C. Dardé (Responsable fleuret)**
- B. Guilley (Responsable sabre)**
- S. Guiot (Responsable Formation)**
- H. Gérardin (Formation)**

Suite à cette première phase de réflexion, ce projet fut finalisé avec tous les membres de l'ETR lors d'une réunion qui a eu lieu le 22 octobre 2011.

Ce projet tient compte des avis et des remarques des personnes sollicitées. Par contre ce projet est aussi très inspiré par les directives de la filière H2016.

Projet :

Tout d'abord au niveau de la gestion des classements :

Gestion classement fleuret : C. Dardé.

Gestion classement sabre : B. Guilley.

Gestion classement épée : P. Diot avec l'aide de D. Declaude.

A l'issu d'un week end de compétition les résultats aux compétitions devront être envoyés avant le lundi soir 23h59 aux responsables des armes.

Les classements devront être actualisés et envoyés à la ligue (et copie au CTS) avant le mercredi soir.

Les classements actualisés devront être en ligne le jeudi soir.

Attention cela concerne les classements de toute les catégories.

Principes :

Pas de modification du fonctionnement pour les catégories de jeunes, les cadets, juniors, seniors.

Pas de modification pour le système de sélection à la Fête des Jeunes et les championnats de France cadets, juniors et séniors.

Modifications chez les minimes :

1. Pas de modifications des modalités de sélection dans la filière H2016 (cf doc vie sportive de la ligue).

2. Modification des Points : Le premier marquera 80 points, le deuxième 75 points, le troisième 70 points, le 4^{ème} (si besoin) 65 points. Pas de changement pour les autres niveau de classement (*auparavant 100, 80,70,65*).

3. Modification des coefficients des épreuves :

- Epreuve de ligue H2016 : coef **0,5** (*auparavant 3*)
- Epreuve de zone (1/4 de finale) : coef **1** (*auparavant 4*)
- Epreuve d'Interzone (1/2 finale) : coef **1,5** (*auparavant 5*)
- Epreuve FDJ pour le classement regional final : coef **2**

4. Modification des coefficients des épreuves organisées dans la région Champagne-Ardenne :

Organisées avec un engagement en ligne

- Pas d'épreuves de référence, mais des épreuves ciblées qui seront comptabilisées dans le classement.

La Liste des épreuves ciblées sera publiée 15 jours avant l'épreuve de ligue H 2016 et sera envoyée aux clubs.

(Ces épreuves ne figure pas forcément sur le calendrier de la ligue, donc il faut bien noter ces dates dans les calendriers de clubs).

- Les épreuves seront tenu en compte avec un coefficient de force plafonné à 0,5 et évoluant en fonction du nombre de participant dans l'arme (l'arme correspond à l'arme, la catégorie et le genre ex : Sabre dames minimes).

Le nombre de participants présent à chaque armes lors de l'épreuve régionale H 2016 servira de référence pour établir le coefficient de force de la compétition.

Coefficients pour compétition sur le territoire régional de Champagne-Ardenne		
Armes	Nombre de participant présent dans l'armes	Coefficient attribué
Epée 1 épreuve ciblée en + de la H2016 ligue	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,5
	Entre 50 et 99 %	0,4
	< à 50 %	0,3
Sabre 1 épreuve ciblée en + de la H2016 ligue	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,5
	Entre 50 et 99 %	0,4
	< à 50 %	0,3
Fleuret 3 épreuves ciblées (meilleur résultat des 3) en + de la H2016 ligue	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,5
	Entre 50 et 99 %	0,4
	< à 50 %	0,3

5. Tenir compte dans le classement régional des épreuves ciblées hors ligue

Liste des épreuves ciblées publiée 15 jours avant l'épreuve de ligue H 2016

Coefficients pour compétition Hors région		
Armes	Nombre de participant présent dans l'armes	Coefficient attribué
Epée 2 épreuves Hors ligue ciblée	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,4
	Entre 50 et 99 %	0,3
	< à 50 %	0,2
Sabre 1 épreuves Hors ligue ciblée	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,4
	Entre 50 et 99 %	0,3
	< à 50 %	0,2
Fleuret 1 épreuves Hors ligue ciblée	> ou = la population présent sur ligue H 2016	0,4
	Entre 50 et 99 %	0,3
	< à 50 %	0,2

Avec ce système de coefficient une épreuve hors ligue ne peut pas être plus forte qu'une compétition organisée dans la région. Par contre elle laisse l'initiative aux clubs de sortir de la ligue pour faire des compétitions considérées comme « intéressantes » dans leurs projets sportifs.

L'autre objectif est de développer les challenges de ligue et les rendre plus attractifs.

Liste des épreuves prises en compte dans le classement régional :

Sabre minimes : Epreuve ligue : Charleville 10 mars 2012

Epreuve Hors ligue : Monneteau 22 janvier 2012.

Filière H 2016 (ligue, zone, Interzones et FDJ)

Fleuret minimes : Epreuve ligue (le meilleur résultat des trois retenu) : Reims Europe, Vieilles Forges (Charleville) 25 mars 2012 et St Dizier 15 janvier 2012

Epreuve Hors ligue : Marathon Fleuret (Paris) 4 et 5 février 2012.

Filière H 2016 (ligue, zone, Interzones et FDJ).

Epée minimes : Epreuve ligue : Charleville 22 janvier 2012, TG 17 mai 2012 (pour selection masters),

Epreuves Hors ligue : Beauvais ou Montchanin 25 mars 2012

Filière H 2016 (Ligue, zone, Interzone et FDJ)

6. Sélection FDJ :

Sachant que **l'on tiendra compte des trois meilleurs résultats (toutes épreuves confondues Filière H 2016 et épreuves cibles)** et que les sélections pour la fête des jeunes se feront à partir du classement régional arrêté avant le stage de préparation à la FDJ et aux championnats de France qui aura lieu du 21 au 24 avril 2012. Les sélections pour la FDJ seront annoncées lors du stage et envoyées aux clubs après le stage.

Attention la présence en stage sera pris en considération dans la constitution des équipes de minimes pour la FDJ y compris pour les sélectionnés à l'individuelle par le classement régional.

Pour résumer absence non justifié à ce stage pas de sélection en équipe pour la Fête des Jeunes.

Rappel commission de sélection :

- **Président de la ligue.**
- **Conseiller Technique sportifs de Champagne-Ardenne.**
- **Responsable de l'arme au niveau de l'ETR (équipe technique régionale)**

7. Cas exceptionnel :

En cas d'absence et de blessure empêchant la présence d'un minime à l'une des épreuves de la filière H 2016 (ligue), un dossier devra être constitué par le minime concerné (avec un certificat médical ou autre attestation) et envoyé à la ligue, une commission statuera sur le rattrapage du minime dans les quotas ligue (2 places réservées). Cette disposition concerne uniquement l'épreuve de ligue H2016, et la sélection entre l'épreuve de ligue et l'épreuve de Zone.

Cette commission sera constituée du

- **Président de la ligue.**
- **Conseiller Technique sportifs de Champagne-Ardenne.**
- **Responsable de l'arme au niveau de l'ETR (équipe technique régionale) pour avis.**
- **D'un médecin.**

Conclusion :

Le but de ce projet est de laisser la chance à tout le monde d'exprimer ses performances quels que soient ses moyens financiers, son contexte local et sa situation géographique.

Cette expérimentation sur la saison 2011 – 2012 permettrait d'évaluer ce dispositif et de réfléchir à une éventuelle application dans les catégories supérieures dont le nombre de compétition est limité depuis la disparition des compétitions N2 individuelle.

Daniel BUSSY
Président de la ligue d'escrime
Champagne-Ardenne

Maître Maxime BOURDAGEAU
CTS escrime Champagne-Ardenne

